

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005  
**HUITIÈME ANNÉE N° 873 DU 11 SEPTEMBRE 2013**

1801/2013 : 212<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 147<sup>e</sup> numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 18 pages

Distribué à 15.100 personnes

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« À défaut d'avoir recours à la force pour contrôler les populations, on peut parfaitement les contrôler par l'opinion ».

Harold Laswell, spécialiste des médias.

LA FIN PROGRAMMÉE  
DE LA DOMINATION  
OCCIDENTALE

ANNÉE 2013

ANNÉE  
SÉNÉGAL

# SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 9

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 13

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 15

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 17

## LA NATION

### **PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :**

**22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

### **ADMINISTRATION :**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

### **RÉDACTION**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

**SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX .**

## **Pour suivre la préparation de la loi des finances 2014 applicable en Guadeloupe.**

### **CRÉDITS DE PAIEMENT DÉPENSES PUBLIQUES ÉTAT**

**PLF 2013 :**

**2 250 882 765€**

### **CRÉDITS DE PAIEMENT MISSION OUTRE-MER**

**PLF 2013**

**377 476 023€**



# **AFFAIRES NATIONALES**

## **POLITIQUE**

### **UNE ÉTAPE DANS LE PROCESSUS DE LA FIN DE LA DOMINATION DE L'OCCIDENT**

On peut comprendre l'embarras d'Obama. Avant même que le premier missile soit tiré, la situation est donc déjà bien compromise pour les USA, et les Anglais, toujours pressés d'en découdre habituellement sont déjà sortis du jeu. Ainsi, la reculade d'Obama et la manœuvre dilatoire qui consiste à faire voter le congrès, masque de façon de plus en plus évidente une défaite en rase-campagne, une fin de partie comme aux échecs. Quoi qu'il en soit les Américains ont déjà perdu. S'ils renoncent à leur guerre, le monde entier comprendra qu'ils sont déçus de leur statut de super-puissance unique. Les Américains n'ont pas d'amis, ils n'ont que des vassaux. S'ils reculent en Syrie , ceux qui

**auparavant les craignaient n'auront plus que du mépris pour eux. Si la Russie redevient une alternative à la domination américaine , il ne va plus être possible pour les Américains de régner par la menace et la destruction sur le monde.**

**Forts de ce constat, si les Américains y vont malgré tout, ils risquent gros. Notamment ils prendront le risque de faire de l'état d'Israël la première cible de la Syrie, mais aussi du Hezbollah et de l'Iran. L'Iran que les occidentaux caricaturent comme un pays arriéré, mais qui a récemment détourné et capturé (pas abattu, capturé, ce qui veut dire qu'ils en ont pris le contrôle) un des drones « furtifs » les plus perfectionnés, orgueil de l'armée américaine, ce qui montre que les Perses, habitués depuis longtemps à ne compter que sur leurs propres technologies, peuvent également receler des capacités militaires surprenantes, de nature peut-être à transformer une victoire présumée facile en désastre. Y aller c'est enfin le risque d'une 3ème guerre mondiale, dont personne ne peut présager du résultat.**

**Le plus probable est que cette guerre n'aura pas lieu, et que cette reculade d'Obama deviendra le symbole de la chute finale des États-Unis. Le moment où ils mirent un genou à terre. Pour rester aux commandes de l'empire, Obama et ceux qui lui donnent des ordres étaient condamnés à semer le chaos sur la terre pour alimenter la gigantesque pyramide de Ponzi que représente leur économie en permanence au bord de l'implosion, et de trouver des monceaux d'argent frais, que celui-ci provienne de la FED , de la bourse, de la vente d'armes, du pétrole ou de la drogue. Tout permet à ce Moloch monstrueux qui avait pour ambition de dévorer la terre d'être le plus grand. Mais on découvre avec Obama que les hommes politiques, à force de trahir tout le monde, peuvent aussi trahir finalement ceux qui les ont financé, en prenant pour une fois (par hasard ?) des décisions qui vont dans le sens du bien public, même si ces décisions, ou ces non-décisions qui font tout de même acte de décision, entraînent la destruction du système dont ils sont aux commandes, comme jadis le fit Gorbatchev, déclenchant l'implosion de l'URSS devant le monde incrédule. Il n'est**

**qu'à voir l'effarement de BHL et consorts devant la tournure des événements pour comprendre que l'histoire est probablement en train de prendre un virage que personne n'avait prévu, et qui nous éloigne pour bien longtemps de la menace d'une 3e guerre mondiale apocalyptique. Quand la poussière sera retombée sur cette histoire, on s'apercevra qu'Israël est un petit état entouré d'ennemis qui ne craignent plus la bombe atomique israélienne, et que les Américains n'ont plus les moyens de les sauver.**

## **LES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES POUR 2014 : UN BUDGET EN TROMPE L' OEIL**

**Le gouvernement français a dévoilé ce mercredi les grandes lignes de son projet de budget pour 2014. Voici les principales annonces de Jean-Marc Ayrault premier ministre de la France à l'issue du conseil des ministres :**

**Pour ce projet de budget, le gouvernement table sur une croissance de 0,9% en 2014 pour un déficit public de 3,6%. Ce dernier atteindrait 4,1% du PIB en 2013 .**

**Les économies budgétaires prévues devraient atteindre 15 milliards d'euros.**

**Le chef du gouvernement a confirmé qu'il n'y aurait pas de hausse de la CSG.**

**Quant à la TVA, elle ne devrait subir que les hausses déjà prévues pour financer le crédit d'impôt compétitivité.**

**Il a en outre prévenu de mettre en place une "décote" afin d'exonérer les plus modestes de l'impôt sur le revenu. Concrètement, il s'agirait de ré-indexer le barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation, afin "d'éviter à des personnes d'entrer dans l'impôt sur le revenu". Les "retraités les plus modestes" sont eux aussi concernés.**

**L'impôt sur le revenu augmentera pour la quatrième année**

**consécutives.**

**D'autres mesures attendues ont fait l'objet d'une mise au point. C'est le cas notamment de la suppression de l'avantage fiscal dont bénéficie le diesel qui avait été pointé du doigt par la Cour des comptes. Le ministre de l'énergie et de l'énergie a indiqué que le projet de budget 2014 ne prévoit pas de "disposition qui concerne de manière spécifique ce qu'on peut appeler la convergence fiscale du diesel et de l'essence".**

**Bien entendu tout n'est pas aussi rose que les décideurs l'affirment . Le budget de l'état pour 2014 est l'un des plus rigoureux jamais conçus. A preuve, les 9 milliards d'euros d'économies sur lesquelles s'engage Bercy. Mais s'agit-il toujours vraiment d'économies? Pour les fonctionnaires, dont les rémunérations sont gelées, c'est évidemment le cas. D'autres annonces sont plus sujettes à caution. La baisse des dépenses peut être factice, un effet de pur affichage. Via un contournement des règles budgétaires que la Cour des comptes ne manquera sans doute pas de dénoncer, quand elle examinera à la loupe ce budget. Apparemment, des économies importantes sont réalisées sur la Défense. D'une année sur l'autre, son budget baissera de 500 millions d'euros, estime Bercy. (soit -1,7%). Là aussi, il s'agit d'un affichage. Car le ministre de la Défense a obtenu de bénéficier de "recettes exceptionnelles", qui financeront des dépenses équivalentes, à hauteur de 1,8 milliard d'euros. Le fonds "investissements d'avenir" pourrait y contribuer. Au total, la rue Saint Dominique aura droit en 2014 à 31,4 milliards d'euros. Soit exactement les mêmes crédits qu'en 2013. La loi organique sur les lois de finances était sensée mettre fin à ces petits arrangements avec la sincérité budgétaire. Ces deux exemples suffisent à montrer que ce n'est pas vraiment le cas. Le budget ne retrace pas vraiment toutes les dépenses décidées par l'état.**

### **EN FRANCE, UNE MODESTE REPRISE LOURDE DE CONSÉQUENCES POUR LA GUADELOUPE**

Depuis quelques semaines, on dit que la France est sorti de la récession. S'il est probable que la croissance sera légèrement positive l'an prochain, en revanche, il faut avoir en tête que non seulement cette reprise sera faible, mais qu'elle sera aussi inégale et temporaire.

#### **Une reprise faible**

C'est sans doute une conséquence de la crise que l'Occident traverse depuis 2008, mais on a fini par se satisfaire de chiffres de croissance totalement dérisoires. Le gouvernement français se félicite d'une prévision de croissance qui atteindra environ 1% en 2014 ! Quand on songe que la population croît d'environ 0,6% par an, cela signifie que la croissance du PIB par habitant sera à peine positive, et que elle restera encore largement en-dessous du niveau de 2007. En outre, avec 1% à 1,5% de croissance du PIB par an, il ne sera pas possible de réduire significativement le niveau du chômage ou de permettre une progression du pouvoir d'achat. Au mieux, la progression du chômage sera stoppée ou il baissera un petit peu. Et le pouvoir d'achat, au mieux également, stagnera.

#### **Une reprise inégale**

On pourrait se dire qu'avec une légère progression du PIB, théoriquement tout le monde devrait en profiter. Malheureusement, ce qu'on voit aujourd'hui, c'est que la croissance est complètement inégale, à savoir que seulement 1% de la population en profite, comme le souligne Joseph Stiglitz, qui a contribué à inventer le terme des 99%, ou Emmanuel Todd dans son livre « Après la Démocratie ». La meilleure preuve, c'est l'envolée de 25% de la fortune des 500 personnes les plus riches de France en 2012, alors que le pouvoir d'achat reculait comme il ne l'avait jamais fait depuis 1945. Les autres bénéficiaires de la croissance, ce seront les multinationales qui sont les grands bénéficiaires de cette mondialisation qui leur permet de maximiser leurs profits par les

délocalisations, la désertion fiscale et le chantage aux subventions et aux aides. 99% des Français ne verront pas la couleur de cette reprise.

## **Une reprise temporaire**

Le torrent de liquidités déversé par les banques centrales pour aider le secteur bancaire est une des raisons pour lesquelles la France et l'Europe sont sortis de la récession. En effet, cet argent contribue à soutenir les cours de la bourse et de l'immobilier, créant un effet richesse pour une partie des ménages et des entreprises, soutenant la croissance par un effet de ruissellement, même si 99% de la population n'en recevra que des miettes. En revanche, du fait de réformes financières insuffisantes, tous les mécanismes qui avaient mené à la crise de 2008 sont à nouveau à l'œuvre et devraient donc aboutir à une nouvelle grave crise financière. Toute la question est de savoir si cela aura lieu en 2015 ou en 2016... En effet, les banques savent parfaitement utiliser les règles en leur faveur (notamment Bâle 3), les innovations qui provoqueront la crise sont déjà là (dark pools, ETF, trading à haute fréquence...) et les premiers signes de bulle sont déjà là. Oui, il y a aura sans doute une petite reprise économique dans les mois, voire années à venir. Mais cette reprise sera triplement illusoire : elle sera trop faible pour dynamiser l'emploi et le pouvoir d'achat ; elle sera inégale et ne bénéficiera qu'à une infime minorité; et elle ne sera que temporaire.

**DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER**





# AFFAIRES MONDIALES

## SOCIÉTÉ MONDIALE

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉFI MAJEUR DU 21<sup>e</sup> SIÈCLE.

Un haut responsable des Nations Unies a souligné aujourd'hui que la réalisation du développement durable sera cruciale pour les États membres s'ils veulent résoudre certains des problèmes les plus urgents de la planète tels que la pauvreté, l'instabilité économique et les inégalités sociales. « Le développement durable est le défi majeur du 21<sup>ème</sup> siècle », a déclaré le Président de l'Assemblée générale, Vuk Jeremic, lors du lancement d'un document présenté par son Groupe consultatif de haut niveau, dirigé par le célèbre économiste Jeffrey Sachs. Intitulé « L'Organisation des Nations Unies à l'ère du développement durable », le document examine pour les pays les moyens de s'attaquer à des problèmes d'ampleur mondiale et de surmonter les crises interconnectées à travers la coopération. Il a été présenté aujourd'hui lors d'une réunion informelle de l'Assemblée, au cours de laquelle ont également été présentés les membres du Groupe de haut niveau. M. Jeremic a déclaré qu'aucun pays ou groupe de pays ne peut espérer répondre seul aux défis du développement durable, soulignant que « peut-être pour la première fois dans l'histoire, nous pouvons vraiment dire que nous sommes dans le même bateau ». Dans le document présenté aujourd'hui, la Commission affirme que malgré les multiples crises rencontrées par le monde « ce n'est pas le moment de désespérer, mais de résoudre », ajoutant que l'ONU devait « être au cœur de l'effort durable qui s'appuie sur toutes les parties prenantes : secteur privé, organisations non gouvernementales, universités et centres de recherche, institutions financières internationales et organes des Nations Unies eux-mêmes ». Le document contient un certain nombre de propositions spécifiques, y compris la création de nouvelles commissions permanentes sous les auspices de l'Assemblée générale et du Forum politique de haut

niveau pour superviser les progrès dans la réalisation Objectifs de développement durable (ODD) et de faire des recommandations sur la façon dont ils peuvent être plus efficacement mis en œuvre. Soulignant qu'il s'agissait là d'un processus mené par les États membres - « il sera démocratique et devra passer par l'Assemblée générale » - M. Jeremic a suggéré d'adopter une Déclaration universelle du développement durable afin de sensibiliser et d'affirmer le rôle central des ODD. Une telle déclaration adresserait le message politique auquel il espère voir toutes les nations du monde adhérer à partir de 2015. Le Groupe consultatif de haut niveau a été créé par M. Jeremic au début de la 67ème session de l'Assemblée générale en vue de résoudre les problèmes les plus importants auxquels est confrontée la communauté internationale."

## **AMÉRIQUE LATINE CARAÏBE**

### **LA CELAC HOSTILE À L' INTERVENTION CONTRE LA SYRIE**

La CELAC, la Communauté des États Latino-américains et Caribéens a émis un communiqué dans lequel elle exprime sa grande préoccupation à cause de la situation en Syrie et des dangers pour le Moyen Orient, pour la paix et pour la sécurité internationales d'une attaque contre ce pays. La Celac, exprime son rejet le plus énergique de l'emploi des armes chimiques et de tout autre engin de destruction massive, indépendamment d'où ils soient utilisés et par qui ils soient utilisés. La Celac confirme son engagement envers la Convention sur l'Interdiction, le développement, la production, le stockage et l'usage d'armes chimiques et sur leur destruction. Le bloc régional somme ceux qui auront des preuves sur l'emploi d'armes chimiques en Syrie à les remettre aux mécanismes d'enquête mis en place par l'ONU pour contribuer ainsi à l'éclaircissement des faits. La Celac, dont Cuba assure la présidence depuis janvier 2013, a demandé au Conseil de Sécurité de l'ONU d'intensifier ses efforts pour mettre fin au conflit dans ce

pays qui a coûté des milliers de vies innocentes.

## **LABIOFAM , UNE ENTREPRISE CUBAINE EXEMPLAIRE**

Le travail du groupe d'entreprises cubaines Labiofam dans la recherche de solutions à divers problèmes de santé peut être qualifié d'inlassable. Récemment des experts de cette institution ont exposé les bénéfices que pourrait représenter pour la santé humaine, la découverte d'une nouvelle substance antitumorale, capable de détruire les cellules malignes. altLe directeur de Labiofam, José Antonio Fraga, a expliqué que les tests sur des rats, réalisés simultanément dans des laboratoires de Cuba et d'Europe pour avaliser les résultats, ont permis de confirmer la réduction des tumeurs si une dose élevée de la substance est appliquée. Cette nouvelle découverte est soumise à l'heure actuelle à des examens rigoureux de toxicologie et de pharmacodynamique, avant de procéder à des tests cliniques chez des êtres humains, après l'approbation par les organismes compétents qui sont d'avis que des garanties absolues existent pour son application chez des personnes. José Antonio Fraga a expliqué que le chemin pour le traitement du cancer, maladie qui est actuellement la première cause de mort dans notre pays et dans plusieurs autres du monde est ainsi déblayé. Auparavant LABIOFAM avait mis au point le Vidatox CH30, un produit bio-thérapeutique homéopathique extrait du venin d'un scorpion endémique de Cuba, médicament qui améliore la qualité de vie des patients. Le VIDATOX, qui est commercialisé dans le monde, évite les symptômes indésirables provoqués par les radiations auxquelles sont soumis les patients. Le dévouement et la professionnalisme des spécialistes de ce groupe d'entreprises sont à la base de résultats satisfaisants qui se traduisent en bénéfice qui dépasse le cadre national. Ces derniers temps les

productions de Labiofam ont augmenté considérablement. 150 médicaments pour l'usage vétérinaire y sont élaborés, de même que 33 types de vaccins et 15 méthodes de diagnostic. Des suppléments nutritionnels pour la consommation humaine, des produits chimiques de nettoyage, des préparations biologiques pour le contrôle des vecteurs et des plaies affectant l'agriculture, sont également commercialisés par LABIOFAM. Le groupe d'entreprises cubaines parie pour le développement d'une agriculture soutenable en harmonie avec l'environnement, raison pour laquelle il prône l'utilisation des engrais organiques. Labiofam développe aussi d'importants projets d'appui à la santé humaine dans les pays qui en ont besoin. C'est ainsi qu'il est présent dans des zones présentant des hauts niveaux de malaria, dengue, leptospirose, entre autres maladies. Le travail de Labiofam en Afrique est reconnu. Il y a aidé à réduire les taux de mortalité à cause de la malaria, maladie qui provoque chaque année de nombreuses morts dans le dit Continent Noir. LABIOFAM est le résultat de l'intérêt des autorités cubaines pour favoriser et encourager le développement de la science dans le pays et la mettre toujours, au service de la santé pas seulement de tous les Cubains mais aussi d'autres peuples du monde.

**DOSSIER PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA**



# ÉTAT DES MARCHÉS

## ASIE

Les marchés asiatiques manquent de conviction ce mercredi matin, partagés entre le vert et le rouge, en attendant une confirmation de l'abandon de frappes militaires américaines sur le Syrie. A Tokyo, le Nikkei s'affiche une nouvelle fois en hausse (+0,7% peu avant la fin de la séance), profitant toujours de l'effet J.O et de la baisse du yen. De son côté, Hong Kong cède 0,1%, tandis que l'indice composite de Shanghai gagne 0,8%, Taiwan cède 0,2%, et Séoul grappille 0,1%. Enfin, Sydney avance de 0,5%, mais Singapour cède 0,4% et la Bourse de Bombay (indice BSE Sensex) lâche 0,3%.

## ÉTATS UNIS

Wall Street termine en ordre dispersé, le Nasdaq étant pénalisé par la lourde chute d'Apple au lendemain de la présentation de ses nouveaux iPhones... Alors que l'incertitude entoure encore l'issue du dossier syrien, les opérateurs américains attendent désormais une autre échéance, celle de la réunion monétaire de la Fed prévue les 17 et 18 septembre. Il est en effet probable que la Banque centrale américaine commence à légèrement diminuer ses rachats d'actifs, qui totalisent actuellement 85 milliards par mois, dans le cadre de son programme d'assouplissement quantitatif... Le DJIA prend finalement 0,89% à 15.326 pts, tandis que le Nasdaq abandonne 0,11% à 3.725 pts, pénalisé par le repli de la firme à la pomme. Le S&P500 avance de son côté de 0,30% à 1.689 pts, et aligne une septième séance consécutive dans le vert!

## EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en petite hausse mercredi dans un contexte de consolidation après un début de semaine marqué par une nette progression des cours, liée à de bons chiffres venus de Chine et à l'éloignement de la perspective de frappes

occidentales en Syrie. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 0,06% (+2,47 points) à 4.119,11 points. Le Footsie a gagné 0,07% et le Dax a avancé de 0,58%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a pris 0,42% et le FTSEurofirst 300 0,32%. La Bourse de Paris a été affectée par l'évolution de l'action Gemalto qui a subi la plus forte baisse du CAC 40. Le titre du spécialiste des cartes à puces a perdu 6,42% à 78,65 euros, à cause de l'absence de la technologie NFC sur les nouveaux modèles d'iPhone présentés la veille par le géant américain Apple.

## **CHANGE**

L'euro progressait mercredi face au dollar dans un marché rassuré par l'accalmie dans le dossier syrien en attendant la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) la semaine prochaine. Vers 18H00 GMT (14H00 en Guadeloupe), l'euro valait 1,3314 dollar, contre 1,3267 dollar mardi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne baissait un peu face à la devise japonaise, à 133,09 yens - après avoir grimpé vers 01H15 GMT à 133,38 yens, son niveau le plus élevé en six mois - contre 133,24 yens mardi. Le dollar reculait face à la devise nipponne, à 99,95 yens - après avoir atteint vers 04H00 GMT 100,61 yens, son plus haut niveau depuis fin juillet - contre 100,43 yens la veille. Vers 18H00 GMT, la livre britannique ralentissait un peu sa progression face à l'euro, à 84,15 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5821 dollar pour une livre. La devise helvétique repartait à la hausse face à l'euro, à 1,2378 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9297 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.363,75 dollars au fixing du soir contre 1.358,25 dollars mardi. La devise chinoise a terminé à 6,1190 yuans pour un dollar contre 6,1205 yuans la veille.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les cours du pétrole s'affichaient en petite hausse mercredi en fin d'échanges européens, le marché étant légèrement déçu par une réduction moins forte que prévu des stocks pétroliers américains, alors que s'éloignait la perspective de frappes militaires en Syrie. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 111,72 dollars sur l'Intercontinental

Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 48 cents par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance progressait de 43 cents, à 107,81 dollars. Les prix du brut avaient commencé la journée de mercredi en hausse, les analystes tablant sur une réduction de 1,4 million de barils des stocks de brut américains, avant de flancher après la publication des statistiques du Département américain à l'Énergie (DoE).

## DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



## MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

### VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION ENTRE PARTICULIERS

La vente de véhicules d'occasion est un domaine où les contentieux sont fréquents et variés. Il apparaît utile de rappeler quelques règles à destination des particuliers souhaitant vendre leur véhicule.

Tout d'abord, une précaution élémentaire s'impose : seul doit être accepté en tant que moyens de paiement un chèque de banque ou éventuellement un règlement en espèces, étant rappelé que les règlements en espèces ne sont soumis entre particuliers à aucun plafond. Cette précaution semble élémentaire mais les escroqueries en ce domaine ne sont pas rares. Il suffit à l'acquéreur de se présenter avec un chèque volé et éventuellement une photocopie de carte d'identité falsifiée et le vendeur peut se laisser berner...

Concernant les formalités de vente il est indispensable de respecter ces formalités à la lettre. Si le vendeur par exemple ne dépose pas la déclaration de cession à la préfecture, et que l'acquéreur ne se charge pas de procéder au changement de carte grise (ce qui constitue en tant que tel une infraction) le vendeur risque d'avoir à payer les éventuelles contraventions de l'acquéreur... Par ailleurs, contrairement à une idée reçue, le seul document prouvant la vente et le transfert de propriété est la déclaration de cession signée.

Juridiquement seul ce document constitue l'acte de vente. Des parents peuvent ainsi être propriétaire du véhicule de leur enfant alors même que la carte grise n'est pas à leur nom. Il est donc extrêmement important de conserver un exemplaire de cette déclaration de cession.

Se pose ensuite la question de la garantie du vendeur. Le vendeur non professionnel doit assumer la garantie des vices cachés. La garantie des vices cachés est visée par l'article 1641 du Code civil. Cet article dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. » Cette garantie n'est applicable que si le vice pris en considération est relativement important. A défaut il sera considéré comme n'affectant pas l'usage de la chose. Par ailleurs, bien entendu, le vice ne devra pas être apparent au moment de la vente. L'acquéreur dispose uniquement d'un délai de deux ans à compter de la découverte du vice pour engager son action. Le vendeur non professionnel peut inclure dans la déclaration de cession une clause exclusive de garantie. Contrairement à une idée reçue la clause « vendue en l'état » ne suffit pas à exclure la garantie des vices cachés. La jurisprudence est claire. Seule une clause excluant expressément la garantie peut s'appliquer. Tel sera le cas d'une clause du type « le vendeur ne garantira pas l'acquéreur des vices cachés susceptibles d'apparaître postérieurement à la vente ». Cette clause sera applicable à condition que le vendeur soit de bonne foi, c'est à dire n'avait pas connaissance du vice avant la vente. Le vendeur sera également tenu de la garantie d'éviction. Celle-ci est visée par l'article 1626 du code civil qui précise que « quoique lors de la vente il n'ait été fait aucune stipulation sur la garantie, le vendeur est obligé de droit à garantir l'acquéreur de l'éviction qu'il souffre dans la totalité ou partie de l'objet vendu, ou des charges prétendues sur cet objet, et non déclarées lors de la vente ». Cette garantie sera par exemple applicable si le vendeur vend un véhicule alors qu'il n'est pas propriétaire de celui-ci mais qu'il appartient à un organisme financier.

Si l'organisme financier demande la restitution du véhicule l'acquéreur peut se retourner contre le vendeur pour obtenir le paiement du prix de vente versé. Enfin, mais ce cas est plus rare, la



vente pourra être annulée en cas de vice du consentement, et notamment de dol. Il y a dol lorsque le vendeur par des manœuvres illicites ou des agissements malhonnêtes a sciemment trompé l'acquéreur. Tel sera le cas par exemple lorsque le compteur kilométrique n'affiche pas le kilométrage réel. Il apparaît ainsi que la vente de véhicule d'occasion entre particuliers est pleine de chausse-trappes. Il convient d'être particulièrement vigilant, et ce d'autant plus que les intérêts financiers peuvent être parfois importants.



## TABLEAU DE BORD

### LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

### INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

### POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

### OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand ( 2 690 )

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

### DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 ( 5 126 ménage et 3 362 administration )  
INVESTISSEMENT 2011 : 1 476  
EXPORTATIONS 2011 : 889  
DEMANDE TOTALE : 10 853

## **PRIX**

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

## **EMPLOI , CHÔMAGE**

DEMANDEURS D'EMPLOI ( A B C ) EN juillet 2013 : 67 770 ( +3,3% sur un an ).

OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand )

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires ( état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

## **ENTREPRISES CRÉÉS**

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

**DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE**